13.11.2013 A7-0274/487

Amendement 487 Younous Omarjee au nom du groupe GUE/NGL

Rapport A7-0274/2013

Lambert van Nistelrooij, Constanze Angela Krehl Dispositions communes relatives au Fonds européen COM(2013)0246 – C7-0107/2013 – 2011/0276(COD)

Proposition de règlement Annexe III bis – paragraphe 18

Texte proposé par la Commission

18. (...) La région ultrapériphérique de Mayotte *bénéficiera d'une enveloppe totale de 200 millions EUR* au titre des fonds structurels

Amendement

18. (...) L'enveloppe attribuée à la région ultrapériphérique de Mayotte au titre des fonds structurels se base sur le calcul et les dispositions applicables aux régions de niveau NUTS 2.

Or. en

AM\1009913FR.doc PE518.378v01-00